

Planification de la séquence sur le droit, la déontologie et l'éthique

1. Le droit

- 1.1. Droit naturel et droit positif
- 1.2. Droit interne et droit externe
- 1.3. Droit privé et droit public
- 1.4. Droit et communication
 - Représentation de la violence et de la pornographie
 - La diffamation, la calomnie et l'injure
 - Violation du domaine secret et atteinte à la personnalité
 - Menaces et contrainte
 - Atteinte à la liberté de croyance et des cultes et discrimination raciale
 - Le droit d'auteur
 - La protection des données

2. La déontologie

- 2.1. Définition
- 2.2. La déontologie journalistique en Suisse
 - Lecture de : Conseil suisse de la presse, *La Déclaration des devoirs et des droits du / de la journaliste*, 199.

3. L'éthique

- 3.1. Distinction entre morale et éthique
- 3.2. Valeurs et principes
- 3.3. Le dilemme éthique
 - Définition
 - Exercices

4. Conclusion